

## beaulieu-lès-loches

### Tiers-lieux et mobilités douces au menu des élus

Une fois de plus, de nombreuses questions diverses ont nourri les discussions du conseil municipal. Initialement, seulement six délibérations figuraient à l'ordre du jour de la réunion des élus municipaux beaulieu-lochesiens. Elles ont toutes été votées à l'unanimité. La première concernait de nouveau la vente d'un terrain impasse Sainte-Catherine, dont un potentiel acquéreur britannique s'est finalement désisté. Une nouvelle offre de 55.000 € a été acceptée. La deuxième, une décision modificative au budget, comprend 2.600 € pour le remplacement de deux bornes incendie ; 1.600 € pour des changements de panneaux de circulation ; 700 € de matériel pour la cantine scolaire. Le troisième acte la mise à disposition d'un bureau pour le salarié de l'association Petites cités de caractère Centre-Val de Loire, présidée par la députée Sophie Métadier.

#### Une maison de Gonzague Saint Bris léguée à la commune ?

Les locaux, à l'étage de la mairie, sont déjà partagés par quatre autres associations. La quatrième valide le retour d'une œuvre d'art de Maurizio Perron : les bateaux qui flottaient derrière l'office de tourisme de Loches seront maintenant visibles aux Viantaises, plus proches de Beaulieu pour limiter le risque de vandalisme, déploré dans les prairies du Roy.

La cinquième permet l'adhésion à trois associations, pour 30 € par an chacune : les Croqueurs de pommes qui accompagneront la création du verger aux Viantaises, les Éclaireuses et Éclaireurs de France qui formeront au Bafa les salariés de



Le prix national des Rubans du patrimoine 2020 dans les mains du maire, Philippe Méreau, entouré de ses adjoints, Gaëlle Jan et Jean-Claude Dupas.

la garderie, Art'R qui fédère artistes et techniciens du spectacle vivant « pour les aider ». La sixième accepte la domiciliation du siège social de l'association de parents d'élèves Beaulieu-Ferrière à la mairie. « Les tiers-lieux sont quelque chose d'hybride qui réunit une activité économique, artisanale ou culturelle, ouverte à tous, comme le FabLab à Loches ou les Petits jardins à Beaulieu », précise l'adjointe au maire, Madeleine Laroche. Si « à ce stade rien n'est calé et qu'il faut d'abord visiter et consulter largement », trois lieux pourraient un jour être concernés : les anciens bâtiments conventuels et la maison diocésaine, proches de la mairie, et une maison de

Gonzague Saint Bris que sa famille pourrait léguer à la commune de Beaulieu, si elle l'accepte.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) a produit un rapport sur la voirie et les circulations beaulieu-lochesiennes. Les conseillers municipaux, Antoine Viano, Fanny Dufour-Grenouillet et Charlotte Courcoul, souhaitent maintenant avancer en cohérence avec Loches, dont une fiche-action de l'ORT (Opération de revitalisation de territoire) est commune à Beaulieu. Il a été porté à leur connaissance que « Loches avance seule et en régie sur ce sujet... ».

#### en bref

##### Les autres décisions et informations

Parmi les questions diverses : ancienne pharmacie (visite des élus à programmer) ; poneys (terrain loué pour 3 mois derrière la boulangerie) ; visite du président du conseil départemental (de Val Touraine Habitat et du Centre de gestion) ; Creuset des Viantaises

(propositions en cours de synthèse) ; Sonates d'automne (faible fréquentation en soirée, concurrence métropolitaine ?) ; cimetière (entretien zéro phyto) ; demande de dénomination de rue ; lots à bâtir ; résidence seniors et décorations de Noël.